

Mobilité touristique et population présente

LA FRÉQUENTATION touristique a une saisonnalité très variable d'un département à l'autre : si à Paris la fréquentation des touristes français ou étrangers est régulière, les départements de montagne montrent deux pics de fréquentation tandis que les départements littoraux atteignent leur maximum seulement pendant l'été. Dans certains départements comme les Hautes-Alpes ou la Corse la population double lors de la saison d'été.

La consommation en un point du territoire varie en fonction de la population réellement présente un jour donné sur ce territoire. La prise en compte des déplacements touristiques, aussi bien des Français que des étrangers, conduit à une autre approche de l'économie territoriale, l'économie « présenteielle ».

Avec le développement de la mobilité, notamment touristique, la population « présente » en un lieu donné à un moment donné est presque toujours différente de la population « résidente ». Par exemple le 13 août 2005, 14 millions de Français séjournèrent hors de leur domicile, dont plus d'un million et demi à l'étranger. En tenant compte des 4 millions de touristes étrangers présents en France à la même date, près de 16 millions de personnes se trouvaient sur le territoire français hors de leur domicile, ce qui – il est intéressant de le noter – correspond à peu de choses près à la capacité totale d'hébergement touristique estimée en France métropolitaine, y compris les résidences secondaires. Il est bien sûr utile aux pouvoirs publics de disposer d'une estimation de la population présente au jour le jour, et en particulier d'appréhender les pics de fréquentation. Pour calibrer certains services, il convient également de bien estimer la population touristique annuelle moyenne.

Des flux d'arrivées comme de départs

Par définition, tout habitant d'un département se transforme en touriste dès qu'il voyage dans un autre. Dans chaque département, l'écart entre population résidente et population présente résulte du double mouvement entre les départs en voyage des habitants et les arrivées des touristes, français ou étrangers.

Presque partout en France, la fréquentation touristique atteint son maximum au mois d'août. Mais il résulte du chassé-croisé entre les habitants et les touristes que le maximum de population présente est atteint à des dates différentes selon les départements : vers le 15 août pour la Haute-Savoie et le Morbihan, mais début décembre pour Paris et le Bas-Rhin, quand la proximité des fêtes fait affluer les touristes français et étrangers, tandis que les résidents restent sur place.

Les villes, surtout les plus grandes, se caractérisent par un nombre élevé de départs, en particulier l'été et pendant les vacances scolaires. En effet, elles concentrent une population importante qui part souvent en voyage.

Certains départements très urbanisés sont à la fois fortement émetteurs et fortement récepteurs de touristes. C'est à l'évidence le cas de Paris, où le nombre pourtant très élevé de tou-

ristes français et étrangers ne compense pas tout au long de l'année les absences des Parisiens partis ailleurs. Ce phénomène se retrouve de façon moins marquée dans d'autres départements, surtout du littoral, qui regroupent sur leur territoire à la fois des villes fortement exportatrices de touristes et des lieux de villégiature qui attirent de nombreux touristes. Ainsi dans les Bouches-du-Rhône, les Marseillais sont nombreux à quitter leur département l'été tandis que les touristes y convergent : la population présente y reste à peu près constante.

Dans les départements moins urbanisés, qui attirent les touristes par leurs atouts naturels (littoral, montagne), la saisonnalité est plus marquée, entraînant un surcroît de population d'hiver ou d'été plus important.

La haute saison n'est pas toujours l'été

À Paris, la saisonnalité de la fréquentation des touristes est peu marquée. En effet, l'environnement urbain ne génère pas une fréquentation accrue à une période spécifique de l'année. La population de Paris ne varie pas tant du fait des touristes français ou étrangers, présents tout au long de l'année, qu'en fonction des habitants, massivement absents en août.

En Savoie, comme dans la plupart des départements présentant une offre de sports d'hiver, la fréquentation touristique présente un pic d'été en juillet-août et deux pics d'hiver, à Noël et en février-mars. La population locale ne s'absente pas pendant les vacances d'hiver, alors qu'elle diminue l'été.

Dans le Morbihan, la fréquentation des touristes est également très saisonnière mais avec un seul pic d'été : plus de la moitié des nuitées sont concentrées sur les mois de juillet et août. En effet, l'offre touristique de ce département est essentiellement centrée sur le littoral ce qui limite la fréquentation touristique en dehors de la saison estivale. Mais contrairement à Paris, le nombre minimum d'habitants présents hors saison reste très proche de la population résidente.

Un doublement de la population dans certains départements

Certains départements vont jusqu'à doubler de population à certaines périodes de l'année, tandis que dans d'autres la population présente est presque toujours inférieure à la population résidente. En 2005, le record a été atteint par le département des Hautes-Alpes dont la population présente fin juillet atteignait 2,7 fois la population résidente. Ce rapport n'était plus que de 0,95 début mai. Répartie sur l'année, la population présente dans ce département est de 1,5 fois la population résidente quand on la calcule en équivalent habitant permanent (on compte un équivalent habitant permanent pour 365 nuitées touristiques). Dans neuf autres départements, la population double pendant l'été : les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes, la Charente-Maritime, la Corse, les Landes, la Lozère, les Pyrénées-Orientales, la Savoie et la Vendée.

En revanche, c'est dans les départements d'Ile-de-France que les taux d'absence sont les plus forts. En effet, la population présente à Paris passe de 109 % de la population résidente au début du mois de décembre à 65 % le 14 août. Dans les Hauts-de-Seine, la population présente au 13 août ne représente plus que 58 % de la population résidente.

L'importance de l'économie présentielle

Le nombre de touristes étrangers, estimé à 75 millions par an, est supérieur à la population française. Mais les arrivées de ces visiteurs s'étalent sur 365 jours, et ils ne séjournent pas tous ensemble en France. La pointe journalière, atteinte en été, est d'un peu moins de 4 millions de touristes étrangers en France métropolitaine. Dans le même temps, 1,7 million de Français sont en voyage à l'étranger : la surpopulation induite par le tourisme n'excède donc jamais 3 millions de personnes.

Les estimations de population présente ouvrent la voie à un autre regard sur les problématiques de gestion et d'aménagement des territoires. En effet, certains équipements doivent être calibrés en fonction de la population maximale pouvant être présente à un moment donné sur les lieux : usines de traitement des déchets, stations d'épuration des eaux... Les entreprises peuvent utiliser ces estimations de population présente pour optimiser l'implantation de leurs réseaux (transports publics, bureaux de poste, téléphonie mobile...). Ces estimations peuvent aussi aider les pouvoirs publics à préparer un plan de vaccination d'urgence de la population en cas d'alerte bactériologique ou d'épidémie. En effet, il est nécessaire de prévoir la population maximale pouvant être présente un jour donné en un lieu donné afin de stocker un nombre suffisant de doses pour pouvoir rapidement, à tout moment de l'année, traiter toute la population présente sur place.

L'analyse des variations de population induites par le tourisme sert également de base à une nouvelle approche de l'économie territoriale : l'économie présentielle. Son principe est que la présence de personnes à un moment donné sur un territoire induit des consommations et donc une activité économique. Ainsi, la présence de touristes stimule l'activité des commerces et des services les plus courants : boulangers, coiffeurs, médecins... Une étude récemment publiée par l'INSEE en collaboration avec la direction du Tourisme montre son impact sur l'emploi local. Cette présence stimule également des activités plus spécifiques comme la fréquentation des musées. La part des touristes dans le chiffre d'affaires des grands magasins à Paris est loin d'être négligeable. L'économie présentielle peut être de première importance pour certaines régions fortement touristiques, telles le littoral ou la montagne. Elle doit également être prise en compte dans des régions moins fréquentées mais où le poids relatif de la population touristique est important au regard de la population résidente.

Définitions

Population résidente dans un département :
population ayant sa résidence principale dans le département.

Population présente un jour donné dans un département :
population résidente – résidents en voyage ce jour hors du département + touristes présents ce jour.

Équivalent habitant permanent (EHP) :
on compte un EHP pour 365 nuitées touristiques (pouvant être effectuées par un nombre quelconque de touristes tout au long de l'année).

Voyage, séjour, nuitée

Un « voyage » est défini par un départ du domicile et retour à celui-ci avec au moins une nuit passée en dehors. Ces voyages se décomposent en « séjours » définis par le fait d'avoir passé au moins une nuit en lieu fixe. La durée des séjours est comptabilisée en nuitées.

Économie présentielle

La science économique régionale, encore nommée géographie économique, se partage en deux approches : l'une prend pour objet principal la localisation des firmes sur le territoire (économie productive), l'autre est centrée sur les populations qui habitent sur ce territoire (économie résidentielle).

L'économie résidentielle est basée sur l'idée que la population qui réside sur un territoire génère une activité économique en même temps que des besoins de service. Le développement de la mobilité – et en particulier du tourisme – dans le monde moderne modifie notablement le fonctionnement de cette économie car la population réellement présente sur le territoire devient variable, formée pour partie de résidents et pour partie de séjournants. Cette évolution crée une dissociation marquée entre temps et lieux de production et temps et lieux de consommation.

Il devient dès lors nécessaire d'adopter un nom qui ne fasse plus référence aux seuls résidents. À Laurent Davezies qui travaillait sur cette problématique, Christophe Terrier a proposé le nom d'« économie présentielle ». Les travaux de la direction du Tourisme sur l'estimation de la population présente ont constitué un apport majeur pour le développement des travaux sur ce nouveau concept.